

Règlement de l'action d'épargne "KNORR ROUX BLANC 20kg ACTION DVD"

L'action 'KNORR BOUILLONS (Bouillons en Pâte Poule 10kg et Bouillons en Poudre Légumes 10kg) Action DVD' dure jusqu'au 01/04/2010. La participation à cette action implique l'acceptation du présent règlement et de toute décision prise par Unilever Foodsolutions.

Article 1. Organisation

L'action d'épargne est organisée par Unilever Foodsolutions, Boulevard de l'Humanité 292, 1190 Bruxelles. Aucune correspondance (courrier, courriel et/ou appel téléphonique) ne sera échangée concernant le règlement du concours, l'organisation et/ou l'attribution des prix. Unilever Foodsolutions peut à tout moment modifier le règlement, en publiant une annonce sur le site web **www.unileverfoodsolutions.be**. Toutes les communications supplémentaires et/ou publications liées au concours valent comme point du règlement. Toutes les décisions de Unilever Foodsolutions sont sans appel.

L'action d'épargne est ouverte à toutes les personnes habitant sur le territoire belge à l'exception des membres du personnel de Unilever Foodsolutions, des entreprises (en ce compris les membres du personnel et les collaborateurs) qui sont impliquées dans l'organisation du concours ou la distribution des produits Unilever Foodsolutions et de tous les membres de la famille (c'est-à-dire les personnes qui habitent sous le même toit) de ces personnes.

Toutes les informations personnelles que vous communiquez dans le cadre de cette action seront enregistrées dans le Fichier Consommateurs et le Fichier du Service Consommateurs d'Unilever Foodsolutions, Boulevard de l'Humanité 292, 1190 BRUXELLES. Ces données seront utilisées dans le cadre de cette action et pour vous informer des changements dans la gamme des produits d'Unilever Foodsolutions. Votre adresse email, numéro de GSM et votre numéro de téléphone ne seront en aucun cas utilisés à d'autres fins que dans le cadre de cette action. Vous disposez en permanence du droit de consulter vos données, ainsi que de les faire corriger ou supprimer.

Article 2. Modalités d'épargne

L'action d'épargne est valable jusqu'à épuisements des stocks. La date d'envoi ultime pour les points Knorr Bouillons 10kg est le 01 avril 2010. Les envois ultérieurs ne seront pas pris en considération.

Vous pouvez épargner pour un DVD de Disney/Pixar : Blanche-Neige, Up, Wall-E, Cars, The Incredibles, Hannah Montana The Movie, High School Musical 1 en 2 et G-Force. Envoyez 2 points KNORR de KNORR Bouillon en Pâte Poule 10 kg ou KNORR Bouillon en Poudre Légumes 10 kg.

Seulement les points de KNORR Bouillon en Pâte Poule 10 kg ou KNORR Bouillon en Poudre Légumes 10 kg seront acceptés. Dès que vous avez atteint le nombre de points requis pour le DVD de votre choix, vous pouvez compléter vos données sur la carte de sélection "KNORR Action DVD" et cocher le DVD que vous souhaitez recevoir. Vous envoyez la carte de sélection ainsi que les points épargnés **avant le 02 avril 2010** dans une enveloppe affranchie au tarif en vigueur adressée à: **Pubmarket, ACTION DVD, LINDEKENSVELDSTRAAT 7, 3510 HASSELT**. Votre ticket vous sera envoyé quelque temps après à l'adresse de livraison que vous avez indiquée. Vous pouvez épargner pour plusieurs DVDs.

Le règlement complet du concours peut être consulté sur le site **www.unileverfoodsolutions.be**.

L'offre est valable jusqu'à épuisement des stocks. Action sans obligation d'achat.

Article 3. Généralités

Le règlement complet de l'action d'épargne est disponible sur demande écrite adressée à Unilever Foodsolutions, Marketing, Boulevard de l'Humanité 292, 1190 Bruxelles. Le règlement peut également être consulté sur le site **www.unileverfoodsolutions.be**.

Article 4. Différends

En participant à cette action d'épargne, le participant accepte tous les points du règlement ainsi que toute décision prise par les organisateurs.

Toute tentative de fraude sera sanctionnée par l'exclusion immédiate du participant. Les fautes d'orthographe, les erreurs d'impression, typographiques ou de toute autre nature ne peuvent être invoquées comme source de quelconque obligation de la part de Unilever Foodsolutions.